



**HAL**  
open science

# L'homophobie : mieux la définir pour mieux la combattre

Daniel Borrillo

► **To cite this version:**

| Daniel Borrillo. L'homophobie : mieux la définir pour mieux la combattre. 2014. hal-01232610

**HAL Id: hal-01232610**

**<https://hal.science/hal-01232610>**

Submitted on 23 Nov 2015

**HAL** is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

## **L'homophobie : mieux la définir pour mieux la combattre**

**Audition de Daniel Borrillo**

**devant la Commission Nationale Consultative des Droits de l'Homme le 15 avril 2014**

- I. Questions terminologiques**
- II. La répression de l'homophobie**
- III. La prévention contre l'homophobie**

### **I. Questions terminologiques**

Ce n'est que vers la fin des années 1990 que le terme homophobie apparaît, pour la première fois, dans le dictionnaire de langue française. L'invention du mot semble appartenir aux psychologues étatsuniens K. T. Smith<sup>1</sup> et G. Weinberg<sup>2</sup> qui ont utilisé le terme pour la première fois au début des années 1970.

L'homophobie désigne deux aspects différents d'une même réalité : une dimension personnelle de nature affective se manifestant par un rejet des homosexuels et une dimension culturelle, de nature cognitive, dans laquelle ce n'est pas l'homosexuel en tant qu'individu qui fait l'objet du rejet mais l'homosexualité comme phénomène psychologique et social. Cette distinction permet de mieux comprendre une situation assez répandue dans les sociétés modernes qui consiste à tolérer, voire même à sympathiser avec les membres du groupe stigmatisé, en considérant néanmoins problématique toute politique d'égalité à leur égard (comme on l'a vu notamment lors du débat sur le PaCS et plus récemment sur le mariage pour tous et la loi famille).

Une première forme de violence à l'encontre des gays et des lesbiennes se caractérise par le sentiment de peur, de dégoût et de répulsion. Il s'agit d'une véritable manifestation émotive de type phobique comparable à l'appréhension que l'on peut ressentir dans les espaces fermés (claustrophobie) ou vis-à-vis de certains animaux (zoophobie). Ce sens originnaire du terme homophobie est rapidement apparu comme extrêmement limité<sup>3</sup>, ne recouvrant que très partiellement l'étendue du phénomène. En effet, cette forme brutale de violence répond uniquement à une attitude irrationnelle qui trouve ses origines dans des conflits individuels.

D'autres manifestations moins grossières, mais non moins insidieuses, méritent toute notre attention. Cette autre figure de l'homophobie plus euphémisée et de type social prend ses

---

<sup>1</sup>« Homophobia. A tentative Personality Profile », *Psychological Reports*, 29-1971, 1091-1094.

<sup>2</sup>*Society and the Healthy Homosexual*, St. Martin's Press, 1972

<sup>3</sup>Sauf pour la transphobie où l'attitude d'hostilité envers les personnes transidentitaires.

racines dans l'attitude de mépris constitutive d'une façon ordinaire d'appréhender et de catégoriser l'autre. Si l'homophobie affective (psychologique) se caractérise par la condamnation de l'homosexualité, l'homophobie cognitive (sociale) prétend simplement maintenir la frontière entre l'homosexualité et l'hétérosexualité, en prônant à cet égard la simple tolérance.

L'homophobie est présente dans les insultes, les blagues, les représentations caricaturales et le langage courant, elle dépeint les gays et les lesbiennes souvent d'une manière grotesque, objets de dérision. L'injure constitue l'injonction de l'homophobie affective et cognitive dans la mesure où, lorsque l'on dit "sale pédé", il ne s'agit pas de simples mots lancés au passage. Ce sont des agressions verbales qui marquent la conscience. Ce sont des traumatismes qui s'inscrivent dans la mémoire et dans le corps. Et l'une des conséquences de l'injure est de façonner le rapport aux autres et au monde. Et donc de construire la personnalité, la subjectivité, l'être même d'un individu comme l'a magistralement démontré Didier Eribon<sup>4</sup>. La violence que représente l'homophobie psychologique n'est rien d'autre que l'intégration paradigmatique d'une attitude anti-homosexuelle, laquelle traverse l'histoire de nos sociétés<sup>5</sup>.

Étant donné la complexité du phénomène, la première distinction proposée entre homophobie psychologique (individuelle) et homophobie cognitive (sociale) n'est pas suffisante. D'autres classifications s'imposent afin de mieux cerner une mosaïque de situations qui, sous le même terme, regroupe diverses formes d'antipathie non seulement à l'encontre des gays et des lesbiennes mais également vis-à-vis de l'ensemble d'individus considérés comme non conformes à la norme sexuelle. En fonction de cette étendue, une autre distinction peut être établie : homophobie générale et homophobie spécifique. D'une manière générale, la notion d'homophobie peut s'élargir à des discours et à des comportements qui, dépassant la simple appréhension envers les gays ou les lesbiennes, articulent une forme générale d'hostilité à l'égard des comportements opposés aux rôles socio-sexuels préétablis. Ainsi, l'homophobie générale n'est qu'une manifestation du sexisme, c'est-à-dire de la discrimination des personnes en raison de leur genre (féminin/masculin). Cette forme d'homophobie peut être définie comme la discrimination envers les personnes qui montrent, ou à qui l'on prête, certaines qualités (ou défauts) attribuées à l'autre genre<sup>6</sup>. Dans les sociétés patriarcales, l'homophobie organise une sorte de "surveillance du genre", car la virilité doit se structurer non seulement en fonction de la négation du féminin, mais aussi du refus de l'homosexualité<sup>7</sup>. L'homophobie peut ainsi être considérée comme la stigmatisation par désignation, relégation ou violence, des rapports

---

<sup>4</sup> *Réflexions sur la question gay*, Fayard, Paris, 1999.

<sup>5</sup> Borrillo, D., et Colas, D., *L'homosexualité de Platon à Foucault : Anthologie critique*. Plon, Paris, 2005.

<sup>6</sup> Un rapport d'évaluation réalisé au Québec par Michel Dorais et David Risse indique que 238 des 1 383 élèves interrogés en 2002-2003, soit presque 15 % de l'échantillon, ont déclaré avoir été victimes de harcèlement de la part d'autres élèves qui les croyaient homosexuels : *Rapport d'évaluation du programme de sensibilisation sur l'homosexualité et l'homophobie dans les écoles secondaires mené par le GRIS de Chaudière-Appalaches*.

<sup>7</sup> Un groupe d'experts de l'UNESCO a réfléchi aux « rôles des hommes et des masculinités dans la perspective d'une culture de la paix » : « Il s'agit pour l'éducation d'ouvrir un faisceau de voies à suivre et de permettre aux garçons et aux hommes d'utiliser un faisceau plus large de leurs capacités – capacités affectives, communicatives et politiques. L'éducation peut montrer aux garçons et aux hommes diverses manières d'être un homme et leur fournir l'occasion de faire l'expérience de cette diversité. Elle peut développer chez les garçons et les hommes des capacités d'action non violente et les former à des techniques de paix, tout comme ils sont aujourd'hui couramment formés à des techniques de combat », UNESCO, septembre 1997.

sensibles entre hommes, particulièrement quand ces hommes sont désignés comme homosexuels ou qu'ils s'affirment tels. L'homophobie est également la stigmatisation ou la négation des rapports entre femmes qui ne correspondent pas à une définition traditionnelle de la féminité. C'est ainsi que l'homophobie générale permet de dénoncer les dérapages et les glissements du masculin vers le féminin et vice versa, de telle sorte qu'une réactualisation constante s'opère chez les individus en rappelant leur appartenance au " bon genre ". Tout soupçon d'homosexualité semble ressenti comme une trahison susceptible de mettre en question l'identité la plus profonde de l'être. Dès le berceau, les couleurs bleue et rose marquent les territoires de cette *summadivisio* qui, de façon implacable, assigne l'individu soit à la masculinité, soit à la féminité. Et lorsqu'on profère l'insulte "pédé" on dénonce le plus souvent un non-respect des attributs masculins "naturels", plutôt qu'on ne songe à la véritable orientation sexuelle de la personne. Ou lorsqu'on traite quelqu'un d'homosexuel(le) on dénonce (inconsciemment) sa condition de traître et de déserteur du genre auquel cette personne appartient " naturellement ".

À l'inverse de l'homophobie générale, l'homophobie spécifique constitue une forme d'intolérance se référant spécialement aux gays et aux lesbiennes. Certains auteurs ont proposé de faire la distinction entre " gayphobie " et " lesbophobie ". Ces notions désignent les déclinaisons possibles de cette homophobie spécifique<sup>8</sup>. Les représentations de l'un et de l'autre sexe ainsi que les fonctions qui s'y attachent méritent effectivement une terminologie propre<sup>9</sup>. La lesbophobie constitue une spécificité au sein d'une autre : la lesbienne souffre en effet d'une violence particulière définie par le double mépris du fait d'être femme et d'être homosexuelle. À la différence du gay, elle cumule la discrimination portée sur le genre et celle portée sur la sexualité<sup>10</sup>.

Ce qui caractérise les lesbiennes dans les rapports sociaux fondés sur le genre, c'est qu'elles ont été - en raison de leur féminité - invisibilisées. L'anecdote attribuée à la reine Victoria lors de la réactualisation au XIXe siècle des peines contre les relations sexuelles entre hommes est tout à fait éloquente : interrogée sur la question de l'impunité des relations sexuelles entre femmes, la reine répondit : " Comment punir quelque chose qui n'existe pas " ?

Quelques années plus tard, lorsqu'il observe l'homosexualité, S. Freud se réfère presque exclusivement aux hommes. Le père de la psychanalyse consacre une seule étude à l'homosexualité féminine et, à la différence de ses autres patients, l'auteur ne donne aucun pseudonyme à sa patiente.

Si les lesbiennes furent moins visiblement persécutées que les gays, il ne faut nullement interpréter cela comme une plus grande tolérance à leur égard. Au contraire, cette indifférence n'est autre que le signe d'une attitude méprisante, reflet d'une misogynie qui, faisant de la sexualité féminine un instrument du désir masculin, rend « inoffensives » les relations érotico-affectives entre femmes.

Le dédain des hommes pour la sexualité féminine, y compris lesbienne – pensée comme anodine – se transforme en violence quand les femmes contestent le statut assigné par leur

---

<sup>8</sup> Les associations anglo-saxonnes utilisent également le terme « LGBTphobie » qui englobe la lesbophobie, la gayphobie, la biphobie et la transphobie.

<sup>9</sup> Nous pensons particulièrement à la transphobie (aversion envers les personnes transgenre) qui, de nos jours constitue la forme la plus brutale d'homophobie.

<sup>10</sup> Voir enquête sur la lesbophobie : <http://www.sos-homophobie.org/enquete-sur-la-lesbophobie-edition-2014>

sexe, c'est-à-dire lorsqu'elles refusent d'être épouses et mères. Un siècle d'antiféminisme témoigne de la haine à l'encontre des luttes libératrices des femmes<sup>11</sup>.

Défiant par leur simple existence la norme d'un sexe destiné "par nature" au mariage et à la maternité, les lesbiennes sont spontanément associées aux féministes qui contestent ces seuls "destins". Antiféminisme et lesbophobie s'alimentent donc l'un à l'autre, la lesbophobie étant une ressource efficace pour dépeindre un féminisme "contre nature" et "immoral". Voilà comment la caricature antiféministe a fait de la femme autonome une lesbienne et de la lesbienne elle-même un personnage invisible, effacé, simple victime d'un sentiment nécessairement passager et susceptible de "réparation" par l'intervention salutaire d'un homme.

**Homophobie, sexisme et hétérosexisme** : L'homophobie ne peut donc pas être considérée indépendamment de l'ordre sexuel à partir duquel s'organisent les rapports sociaux entre les sexes et les sexualités. La naturalisation de la différence entre l'homme et la femme est à l'origine de la justification sociale des rôles attribués aux uns et aux autres. L'ordre (dit naturel) des sexes détermine un ordre social dans lequel le féminin doit être complémentaire du masculin par le biais d'une subordination psychologique et culturelle à celui-ci. Le sexisme se définit dès lors comme l'idéologie organisatrice des rapports entre les sexes, au sein de laquelle le masculin se caractérise par son appartenance à l'univers extérieur et politique, tandis que le féminin renvoie à l'intimité et à la domesticité. La domination masculine se reconnaît à cette forme spécifique de violence symbolique qui s'exerce de façon subtile et invisible, précisément parce qu'elle est présentée par le dominant et acceptée par le dominé comme naturelle, inévitable et nécessaire. Le sexisme se caractérise par une constante objectivation de la femme. Comme l'a montré P. Bourdieu : " [Les femmes] existent d'abord par et pour le regard des autres, c'est-à-dire en tant qu'objets accueillants, attrayants, disponibles. On attend d'elles qu'elles soient "féminines", c'est-à-dire souriantes, sympathiques, attentionnées, soumises, discrètes, retenues, voire effacées. Et la prétendue "féminité" n'est souvent pas autre chose qu'une forme de complaisance à l'égard des attentes masculines, réelles ou supposées, notamment en matière d'agrandissement de l'ego. En conséquence, le rapport de dépendance à l'égard des autres (et pas seulement des hommes) tend à devenir constitutif de leur être "<sup>12</sup>

Cet ordre sexuel qu'est le sexisme implique non seulement la subordination du féminin au masculin, mais également la hiérarchisation des sexualités, fondement de l'homophobie. Par conséquent, le rappel constant à la supériorité biologique et morale des comportements hétérosexuels fait partie d'une stratégie politique de construction de la normalité sexuelle.

L'hétérosexualité apparaît ainsi comme l'étalon à partir duquel toutes les autres sexualités doivent se mesurer. C'est cette qualité normative – et l'idéal qu'elle incarne – qui est constitutive d'une forme spécifique de domination : l'hétérosexisme. C'est-à-dire la croyance en la hiérarchie des sexualités.

Une autre figure de l'hétérosexisme – plus moderne dans sa rhétorique mais tout aussi violente dans ses déductions – se caractérise par la surinterprétation de la différence entre hétérosexualité et homosexualité. Dans cette logique, le traitement différencié de situations

---

<sup>11</sup>Bard, Ch., (sous la dir. de), *Un Siècle d'antiféminisme*, Paris, Fayard, 1999.

<sup>12</sup>*La domination masculine*, Seuil, Paris 1998.

différentes ne constitue nullement une discrimination injustifiée. En effet, ce n'est pas au nom d'une hiérarchie ou d'une normativité (ressenties par les secteurs libéraux comme des valeurs négatives) mais en vertu de la protection de la diversité (vécue, en revanche, comme une attitude positive) que l'on s'oppose à l'effacement des frontières juridiques entre les sexualités. De même que pour les nouvelles formes de racisme, l'hétérosexisme de type différentialiste semble écarter le principe de la supériorité au profit de celui de la diversité des sexualités. C'est au nom de la différence et non pas au titre d'une quelconque volonté normalisatrice qu'un traitement différencié des gays et des lesbiennes a pu ainsi se justifier<sup>13</sup>.

Au nom de cette prétendue pluralité des sexualités et afin de préserver la différence des sexes et des genres, le discours différentialiste réactualise l'ordre hétérosexiste tout en dénonçant les manifestations les plus brutales de l'homophobie. Or, l'hétérosexisme différentialiste est aussi une forme d'homophobie, plus subtile certes, mais non moins efficace, car, en refusant l'égalité pleine, il a pour corollaire une forme adoucie de ségrégationnisme.

Cette forme de différenciation se caractérise par un ensemble des discours, des pratiques, des procédures et des institutions qui, en problématisant la "spécificité homosexuelle", ne cesse de renforcer un dispositif destiné à organiser les individus en tant qu'êtres sexués. Ce raisonnement différentialiste n'est nullement nouveau. Il fut utilisé jadis afin de priver les femmes de leurs droits civiques et également invoqué par les juges américains jusqu'au milieu des années soixante pour justifier la prohibition des mariages interraciaux (théorie *separate but equal*).

La pensée différentialiste apparaît ainsi comme le soubassement idéologique d'une certaine manière de produire des sujets dont l'identité sexuée et sexuelle s'articule autour des catégories homme/femme, hétéro/homo. Ces catégories ne sont pas autonomes, l'une n'existe qu'en fonction de l'autre et par la négation de son contraire. Être un homme, c'est d'abord et avant tout ne pas être une femme, et être un hétérosexuel implique nécessairement ne pas être un homosexuel. Depuis le livre de la *Genèse* jusqu'à la psychanalyse en passant par la littérature romantique, la femme a été pensée comme un homme manqué (ayant donc besoin de celui-ci pour se compléter) ; de la même manière, l'homosexuel fut dépeint comme une personnalité inachevée, produit d'une mauvaise intégration dans son genre.

**Homophobie et racisme :** Le conservatisme profond de l'ensemble des manifestations d'exclusion réside dans le fait qu'elles tirent toutes du fond irrationnel commun d'une opinion particulièrement orientée vers la méfiance à l'égard d'autrui et qu'elles transforment ce préjugé ordinaire en doctrine élaborée. Pour analyser l'homophobie, il est donc nécessaire de comprendre cette conjonction entre l'opinion communément acceptée et la construction intellectuelle du rejet qui génère sa légitimation.

La catégorisation des individus constitue une forme de pouvoir producteur d'inégalités. Qu'il s'agisse des catégories de race, de classe, de genre ou de sexualité, elles ont toutes pour

---

<sup>13</sup>Borrillo, D., « Pluralisme conjugal ou hiérarchie des sexualités : la reconnaissance juridique des couples homosexuels dans l'Union Européenne », *McGill Law Journal*, vol. 46, August 2001 pp. 877-922.

objet d'organiser intellectuellement la divergence en la naturalisant. Pendant très longtemps, la différence des sexes justifia le traitement discriminatoire (tutélaire) des femmes de la même manière que la différence des races légitima l'esclavage et le colonialisme. Malgré les progrès accomplis en la matière, le problème des inégalités est loin d'être résolu.

C'est dans l'interaction de l'ensemble des formes d'infériorisation qu'il est possible de cerner la logique de domination consistant à fabriquer des différences pour justifier l'exclusion des uns et la promotion des autres. Disposition d'un pouvoir allant de l'individuel au social, les catégories évoquées organisent un critère d'accès inégal aux ressources économiques, politiques, sociales et/ou juridiques.

Au niveau personnel, c'est au travers d'un processus mental de subjectivation – consistant à faire accepter par l'individu discriminé la nature essentielle de sa différence – qu'il est possible d'alimenter régulièrement la résignation des dominés au statut attribué par les dominants.

**La spécificité de l'homophobie** : Si nous avons pu relever l'existence des similitudes entre les diverses formes de discriminations, il est néanmoins nécessaire de signaler quelques différences significatives. Outre le caractère de stigmaté invisible<sup>14</sup>, une autre caractéristique de l'homosexualité est donnée par la comparaison avec le judaïsme rapportée par Boswell. D'après l'historien, " [le judaïsme] est transmis par les parents aux enfants et, avec ses préceptes moraux, il a légué de génération en génération toute une sagesse politique puisée dans des siècles d'oppression et de persécution (...). Il a su encore offrir, du moins aux membres de la communauté, le réconfort d'une solidarité face à l'oppression. (...) La plupart des homosexuels ne sont pas issus de familles d'homosexuels. Ils subissent une oppression dirigée contre chacun d'eux isolément, sans bénéficier des conseils ni même souvent du soutien affectif de leurs parents et amis"<sup>15</sup>.

À la différence d'autres formes d'hostilité, ce qui caractériserait l'homophobie, est le fait qu'elle s'attaque d'abord à des individus séparés et non pas à des groupes déjà constitués en minorités. L'homosexuel souffre ainsi seul de l'ostracisme lié à son homosexualité, sans aucun soutien de son entourage et souvent dans un environnement familial, lui aussi hostile. C'est pourquoi, il est plus facilement victime d'un mépris de soi et d'une violence intériorisée pouvant le conduire jusqu'au suicide<sup>16</sup>.

Signalons également que seule l'orientation sexuelle est encore publiquement invoquée comme un empêchement légitime à la réalisation des droits<sup>17</sup>. Aucun autre groupe ne se voit exclu par la loi de la jouissance des droits en raison de son appartenance à une race, à une religion, à une origine ethnique ou à l'un ou l'autre sexe. Cette situation est d'autant plus problématique que l'homosexualité jouit du triste privilège d'avoir été historiquement persécutée simultanément en tant que péché, que crime et comme maladie. Si elle échappait à l'Église, l'homosexualité tombait sous le joug de la loi laïque ou sous l'emprise

---

<sup>14</sup> GOFFMAN Erving (traduction française 1975). *Stigmaté, Les usages sociaux des handicaps*, Paris : Les Éditions de Minuit», p.161

<sup>15</sup> *Christianisme, tolérance sociale et homosexualité*, Gallimard 1985 (version française)

<sup>16</sup> Dorais, M., *Mort ou vif. La face cachée du suicide chez les garçons*, Montréal, VLB éditeur, 2001. Dorais, M., *Dead Boys Can'T Dance: Sexual Orientation, Masculinity and Suicide*, MQUP, 2004.

<sup>17</sup> Par exemple, l'accès à la PMA et au don de sang.

de la clinique médicale. Cette cruauté a laissé des traces profondes dans les consciences des gays et des lesbiennes, à tel point qu'eux-mêmes intègrent très souvent la violence quotidienne – dont ils sont les premières victimes –, comme étant normale et en quelque sorte inévitable<sup>18</sup>.

**L'homophobie « gay-friendly » :** En tant que phénomène psychologique et social, l'homophobie trouve ses racines dans les relations complexes établies entre une structure psychique de type autoritaire et une organisation sociale qui place l'hétérosexualité monogamique comme modèle sexuel et affectif. C'est l'interaction du psychologique et du social qu'il faut interroger pour mieux comprendre les éléments constants qui facilitent, encouragent ou banalisent l'homophobie. Si, en chacun de nous, il y a un homophobe qui s'ignore, c'est parce que l'homophobie semble « nécessaire » à la constitution de l'identité de chaque individu. Elle est tellement enracinée dans l'éducation que, pour s'en défaire, un véritable exercice de déconstruction de nos catégories cognitives s'impose. En dépit de leur relation étroite, l'homophobie individuelle (rejet) et l'homophobie sociale (suprématie hétérosexuelle) peuvent fonctionner distinctement et exister de façon autonome. Ainsi, on peut n'éprouver aucun sentiment de rejet vis-à-vis des homosexuel/les (voire les apprécier) et considérer pourtant qu'ils ne méritent pas d'être traités de façon égalitaire surtout en matière de droits familiaux.

Pour exister, l'hétérosexisme n'a nullement besoin de l'hostilité irrationnelle ou de la haine, il lui suffit de justifier intellectuellement cette différence qui place l'homosexualité dans un rang inférieur. En effet, lorsque l'on fait appel à la différence, ce n'est jamais en faveur des gays et des lesbiennes. Nul ne pense, par exemple, à pointer la spécificité homosexuelle pour donner davantage de droits aux gays ou pour instaurer une discrimination positive en leur faveur.

**L'homophobie au masculin :** L'homophobie est un élément constitutif de l'identité masculine. Dans une société androcentrique comme la nôtre, ce sont spécialement les valeurs masculines qui sont cultivées, et leur " trahison " ne peut que déclencher les condamnations les plus sévères. L'homophobie est un problème aussi pour les hommes hétérosexuels car elle leur empêche d'établir des rapports d'intimité. Contrairement aux femmes, les hommes éprouvent un embarras particulier à manifester leurs sentiments dans les rapports amicaux. Cette barrière à l'intimité semble trouver son origine dans la socialisation masculine. La compétition, la forte appréhension envers la vulnérabilité, le contrôle des sentiments et l'homophobie constituent les éléments qui modèlent la façon d'être un homme. Ainsi, la haine des homosexuels apparaît comme le plus puissant de ces éléments dans l'(auto)construction de la masculinité. Selon le processus de socialisation masculine, l'apprentissage du rôle s'effectue en fonction de l'opposition constante à la féminité. La virilité n'est pas donnée d'emblée, elle doit être fabriquée. La défaillance la plus grave de la machinerie virile, c'est la production d'un homosexuel. Renforcer l'homophobie est donc un mécanisme essentiel du caractère masculin, car elle permet de refouler la peur secrète du désir homosexuel. Pour un homme hétérosexuel, se confronter à un homme efféminé éveille l'angoisse des caractères féminins de sa propre personnalité. D'autant plus que celle-ci a dû se bâtir en s'opposant à la sensibilité, à la passivité, à la vulnérabilité et à la douceur, en tant qu'attributs du " sexe faible ". En ce sens, beaucoup d'hommes qui assument un rôle actif dans la relation sexuelle avec d'autres hommes ne se considèrent pas

---

<sup>18</sup> Voir Rapport SOS homophobie chapitre « Mal de vivre ».

comme homosexuels. C'est en réalité la passivité et non le sexe du partenaire qui détermine pour eux l'appartenance à l'homosexualité. Être pénétré apparaît ainsi comme le propre du sexe féminin. C'est cette passivité, vécue comme une féminisation, qui est susceptible de rendre le sujet effectivement homosexuel. En revanche, si l'on adopte le rôle actif, on ne trahit pas son genre et, par conséquent, on ne risque pas de devenir homosexuel<sup>19</sup>. Cependant, il ne suffit pas d'être actif, il faut encore que cette pénétration ne soit pas accompagnée d'affection, puisque cela pourrait mettre en danger l'image de sa propre masculinité. Voici donc comment, par un effet de dénégation, plusieurs hommes, tout en ayant des rapports homosexuels réguliers, peuvent refuser toute identité gay et ressentir de la haine homophobe. Cette haine sert ici à la restructuration d'une masculinité fragile, nécessitant constamment de s'affirmer par le mépris de l'autre-non-viril : la " tapette " et la femme.

Les réactions les plus violentes de type phobique proviennent en général des personnes qui luttent contre leurs propres désirs homosexuels. En ce sens, une explication de la dynamique psychologique a pu être avancée en indiquant notamment que la violence irrationnelle contre les gays est le résultat de la projection d'un sentiment insupportable d'identification inconsciente avec l'homosexualité, de telle sorte que l'homosexuel mettrait l'homophobe face à sa propre homosexualité ressentie comme intolérable. La violence contre les homosexuels n'est autre que la manifestation de la haine de soi-même ou, à mieux dire, contre la partie de soi homosexuelle que l'on voudrait effacer. Ce mécanisme de défense permettrait de réduire l'angoisse intérieure de s'imaginer soi-même en train de désirer un individu du même sexe.

De nombreuses études psychologiques anglo-saxons ont pu démontrer que certains facteurs tels que l'âge, le sexe, le niveau d'études, le milieu social, ainsi que l'appartenance religieuse ou politique constituent des variables pour la compréhension du problème<sup>20</sup>. Ainsi, les hommes manifestent plus facilement que les femmes leur antipathie vis-à-vis des gays, et les personnes ayant une conception classique des rôles sexuels (féminin/masculin) se montrent davantage hostiles aux homosexuel/les. Les hommes conservateurs considèrent plus facilement les gays comme des individus qui rejettent leur genre et, de ce fait, mettent en danger la norme hétérosexuelle, la masculinité et les privilèges qui s'y attachent. En refusant les gays, beaucoup d'hommes hétérosexuels dénigrent en réalité quelque chose d'autre qui est indissociablement lié dans leur esprit à l'homosexualité masculine, à savoir la féminité.

Par ailleurs, le niveau de religiosité de la population est directement proportionnel à l'homophobie : les personnes se déclarant pratiquantes d'une religion monothéiste se sont révélées moins favorables que les autres à une quelconque reconnaissance de droits pour les homosexuels. Les individus provenant des milieux ruraux sont plus enclins à des attitudes homophobes que ceux vivant dans les grandes villes. La possibilité de fréquenter des gays et des lesbiennes et l'ouverture vers autrui sont également des facteurs importants pour empêcher le développement de sentiments homophobes. Finalement, la croyance en une base génétique de l'homosexualité facilite l'émergence d'un sentiment de tolérance accru.

---

<sup>19</sup> Mendès-Leite Rommel, Proth Bruno, « Pratiques discrètes entre hommes », *Ethnologie française* 1/ 2002 (Vol. 32), p. 31-40

<sup>20</sup> M. E. Kite, Sex Differences in Attitudes towards Homosexuals : A Meta-Analytic Review, *Journal of Homosexuality*, vol. 10 (1-2), 1984, p. 79. G. Whitehead et S. Metzger, Helping Behavior in Urban and Nonurban Settings, *Journal of Social Psychology*, 114, 1981, 295-296.

**L'homophobie intériorisée :** Les gays et les lesbiennes ne sont pas à l'abri des sentiments homophobes. La haine de la société envers les homosexuels peut se transformer en haine de soi à la manière du personnage proustien Charlus qui, dans *À la recherche du temps perdu*, dénigre violemment les autres sodomites. Dans une société où les idéaux sexuels et affectifs sont construits sur la base de la supériorité psychologique et culturelle de l'hétérosexualité, il semble difficile d'esquiver les conflits intérieurs résultant d'une non-adéquation à de telles valeurs. De surcroît, les gays et lesbiennes grandissent dans un environnement qui déploie ouvertement son hostilité anti-homosexuelle. L'intériorisation de cette violence, manifestée sous la forme d'insultes, d'injures, de propos méprisants, de condamnations morales ou d'attitudes compassionnelles, mène beaucoup d'homosexuels à lutter contre leurs désirs, provoquant parfois des troubles psychologiques graves. Culpabilité, anxiété, honte et dépression sont les principales manifestations d'une telle réaction. *L'American Psychiatric Association* reconnaît que les principaux agents de prédisposition à l'homophobie intériorisée sont les préjugés individuels et l'intolérance sociale envers l'homosexualité.

En dehors de grandes villes, souvent, l'éducation sexuelle et affective des gays et des lesbiennes se fait dans la clandestinité. Les références littéraires, cinématographiques et culturelles demeurent exceptionnelles. Face à un tel manque de références culturelles, la détresse dans laquelle se trouvent beaucoup d'adolescents gays et lesbiennes semble compréhensible et explique les difficultés à s'assumer publiquement. Le *coming-out* constitue, en ce sens, un moment libérateur. Par ce geste, beaucoup de gays et de lesbiennes entendent finir avec une forme de clandestinité dans laquelle ils avaient été confinés. Cela permet de restaurer l'estime de soi et de ses semblables. Rappelons toutefois qu'il n'y a pas de coming-out hétérosexuel....

## **II. La répression des manifestations homophobes et les discriminations encore existantes**

Bien que le dispositif légal de lutte contre l'homophobie<sup>21</sup> n'a pas cessé de s'améliorer depuis les premières dispositions protectrices contre les discriminations fondées sur les mœurs en 1985, force est de constater que peu d'affaires arrivent aux tribunaux<sup>22</sup>. Cette situation contraste avec les statistiques de *SOS Homophobie*, lesquelles démontrent l'augmentation progressive des discriminations et agressions à caractère homophobe<sup>23</sup>. Le droit est insuffisamment mobilisé et la substitution de la HALDE par le Défenseur des Droits n'a pas rendu plus visible l'accès à la justice en matière des discriminations fondées sur l'orientation et l'identité sexuelle.

L'année 2013 restera celle du début d'égalité pour les couples de même sexe grâce à l'ouverture du mariage et de l'adoption pour tous les couples. Toutefois, en matière de

---

<sup>21</sup> En France sont sanctionnées aussi bien les actes matériels (discrimination, agressions, harcèlement...) que les discours de haine (injure, diffamation, incitation à la haine). En matière pénale, l'homophobie est considérée comme une circonstance aggravante de certaines infractions comme le meurtre, le viol et les violences, entre autre.

<sup>22</sup> Pour une explication de ce paradoxe voire : *ACCESS TO JUSTICE – A SOCIOLOGICAL STUDY ON CASES OF DISCRIMINATION IN THE EU – FRA D/SE/10/05*, 2011.

<sup>23</sup> En 2012, *SOS homophobie* a reçu 1 977 témoignages, soit une hausse de 27 % par rapport à 2011. C'est la plus forte hausse que l'association enregistre depuis huit ans à cause en particulier des manifestations contre le mariage pour tous.

filiation, les discriminations persistent puisque l'accès à la PMA demeure interdit aux couples des femmes et même l'adoption de l'enfant (du conjoint) issu d'une PMA demeure difficile<sup>24</sup>. Concernant les couples binationaux les inégalités subsistent à cause de la circulaire d'application de la loi selon laquelle le droit du pays d'origine prime sur le droit français. Ainsi les ressortissants d'Algérie, du Maroc, de la Tunisie, du Cambodge, du Laos, de Pologne, de Slovénie, de Bosnie-Herzégovine, du Monténégro de Serbie et du Kosovo ne peuvent pas contracter un mariage en France, quand bien même l'autre conjoint est français. Et si la cour d'appel de Chambéry avait reconnu un mariage homosexuel franco-tunisien, le parquet a formé un pourvoi en cassation contre l'arrêt en novembre 2013.

En matière de droit d'asile, la situation n'est guère mieux. Certes, la cour de justice de l'Union Européenne (CJUE) a précisé la teneur de la directive 2004/83 en levant toute ambiguïté sur le fait que « les personnes homosexuelles (...) doivent être considérées comme formant un groupe social » susceptible de bénéficier du droit d'asile mais la seule pénalisation des actes homosexuels ne constitue pas pour la cour un acte de persécution. De surcroît, dans la liste des pays d'origine sûrs établie par l'OFPRA, il existe des pays où l'homosexualité est violemment réprimée comme c'est le cas du Sénégal, du Ghana et de la Tanzanie<sup>25</sup>.

Dans d'autres domaines comme le don de sang<sup>26</sup> ou l'identité de genre<sup>27</sup>, les personnes LGBT demeurent discriminées. Un tribunal de Strasbourg a demandé à la CJUE si les hommes ayant eu des relations sexuelles avec des hommes peuvent continuer à être exclus du don du sang. La cour devrait se prononcer au cours de cette année. De même, le dispositif de lutte contre les propos injurieux n'est pas applicable pour les discours de haine envers les personnes transidentitaires, tout comme l'obligation de stérilisation pour pouvoir changer de sexe à l'état civil. Sous la pression de la manif pour tous, le gouvernement a renoncé à mettre fin à toutes ces discriminations.

### III. La prévention contre l'homophobie

L'Union européenne, l'agence européenne des droits fondamentaux<sup>28</sup>, le Conseil et le Parlement européen tout comme les autorités françaises<sup>29</sup> promeuvent la lutte contre le sexisme et l'homophobie au travers de la pédagogie. Cependant, force est de constater que cette tâche demeure trop souvent déléguée au mouvement associatif. Outre le rapport de l'association SOS homophobie, en France aucune étude scientifique provenant des institutions officielles n'a pas fait le point sur l'homophobie ni sur l'efficacité des mesures tendant à la sanctionner ou à l'éviter. Dans les statistiques épidémiologiques concernant le suicide, aucune référence n'est faite à la mort des adolescents homosexuels alors que depuis

---

<sup>24</sup> Dans plusieurs cas (à Marseille, à Aix-en-Provence et à Toulouse) - le procureur s'est en effet opposé à l'adoption d'un enfant né par PMA par la conjointe dans un couple de femmes.

<sup>25</sup> Kobelinsky Carolina, « L'asile gay : jurisprudence de l'intime à la Cour nationale du droit d'asile », *Droit et société* 3/ 2012 (n° 82), p. 583-601

<sup>26</sup> Arrêté du 12 janvier 2009 fixant les critères de sélection des donneurs de sang. Dès décembre 2012, le Défenseur des Droits s'alarmait de cette discrimination et demandait à ce que les restrictions de don soient faites non pas sur la base de l'orientation sexuelle mais sur la réalité des pratiques sexuelles, afin de déterminer si un individu, homosexuel ou non, peut présenter des risques d'infection pour receveur.

<sup>27</sup> Voir l'avis de la CNCDH sur l'identité de genre et sur le changement de la mention de sexe à l'état civil

<sup>28</sup> « Homophobie, transphobie et discrimination fondée sur l'orientation sexuelle et l'identité de genre dans les États membres de l'Union européenne », Rapport FRA, 2010.

<sup>29</sup> <http://femmes.gouv.fr/un-vaste-plan-contre-lhomophobie/>

1978 toutes les enquêtes montrent que les jeunes LGBT ont un taux de sursuicidalité plus élevé que leurs camarades hétérosexuels.

Malgré quelques manifestations sporadiques, la question de la prévention de l'homophobie ne fait pas partie de la formation des juges ce qui explique la « politique » du Parquet vis-à-vis de la question. De même, les séances de sensibilisation à l'homophobie demeurent inexistantes dans la formation des policiers, des gendarmes, des gardiens de prisons...

Si, depuis quelques années, l'Éducation nationale affiche la lutte contre l'homophobie et l'aide aux élèves qui en sont victimes<sup>30</sup>, les manuels scolaires ne cessent de véhiculer des représentations hétérosexistes aussi bien sur le plan historique, philosophique que social. Un guide pratique à l'usage des auteurs de manuels scolaires<sup>31</sup> vient de paraître proposant une certaine visibilité de l'homoérotisme dans les textes d'histoire qui ont occulté, mutilé ou tout simplement falsifié certains récits de l'Antiquité<sup>32</sup>. De même, la déportation homosexuelle est souvent absente dans les livres d'histoire contemporaine.

Comme le proposent les auteurs du guide : « Il convient en premier lieu de veiller à ce que l'homosexualité, la bisexualité et l'homoparentalité ne soient ni invisibilisées, ni sous-représentées dans l'iconographie. La diversité des tendances et configurations socio-affectives qu'autorise la nature humaine n'a aucune raison d'être représentée proportionnellement aux fréquences supposées de chacune, variables selon les époques et les cultures, dont on serait bien en peine de définir les valeurs « naturelles » (c'est-à-dire indépendamment de tout conditionnement social). Il convient ainsi de ne choisir ni préférentiellement, ni a fortiori systématiquement, un couple hétérosexuel pour illustrer la sexualité ou la parentalité, ni une dyade mère enfant pour illustrer cette dernière (cela exclut en effet l'homoparentalité masculine des représentations de l'espace des possibles) ».

L'agence européenne souligne que « Les médias ont un rôle essentiel à jouer pour améliorer la perception des personnes LGBT, par exemple en évitant les affirmations homophobes, en encourageant un débat public informé et en présentant les questions LGBT de façon plus équilibrée ».

L'université devrait encourager la recherche en matière de discriminations fondées sur l'orientation sexuelle et les études sur l'homosexualité. Dans les médias, les personnages gays et les couples de même sexe méritent une plus grande visibilité tout comme dans les romans et dans les films. Dans les milieux sportifs, au sein de la santé publique et surtout dans les familles, une véritable politique publique de lutte contre l'homophobie reste encore à construire<sup>33</sup>.

## Conclusion

---

<sup>30</sup> Martin Jean-Paul, « L'homophobie : un nouvel enjeu pour l'éducation à la citoyenneté ? », *Le Télémaque* 1/2003 (n° 23), p. 83-98

<sup>31</sup> Louis-Georges Tin (dir.). Guide pratique à l'usage des auteurs de manuels scolaires *Quelques orientations pour penser la diversité*, 2014.

<sup>32</sup> Comme par exemple, Sapho, Anacréon, Pindare, Catulle, Virgile, Horace, Tibulle, Martial ou à des personnages comme Alcibiade ou Antinoüs.

<sup>33</sup> Contrairement au Québec qui depuis 2007 mène une politique sérieuse dans la matière : [http://www.cdpedj.qc.ca/publications/rapport\\_homophobie.pdf](http://www.cdpedj.qc.ca/publications/rapport_homophobie.pdf)

La présupposition systématique de l'hétérosexualité constitue en elle-même une violence symbolique quotidienne envers ceux et celles qui ne partagent pas cette orientation sexuelle supposée commune : l'infirmière scolaire qui conseille systématiquement aux filles d'utiliser des contraceptifs sans imaginer qu'il puisse y avoir des lesbiennes dans la classe ou les manuels scolaires faisant référence à la sexualité sous sa dimension uniquement reproductive ne constituent que quelques exemples de cette forme de discrimination imperceptible pour la population générale. Songeons également aux publicités qui présupposent l'attraction érotique pour le sexe opposé afin de promouvoir un produit, les bandes annonces, les chansons d'amour, les allusions de toute sorte qui célèbrent constamment le désir hétérosexuel, bref, autant de situations qui peuvent à la longue finir par blâmer les personnes qui ne s'accrochent pas de la norme hétérosexuelle.

Permettez-moi de finir avec un exemple qui peut sembler anecdotique et pourtant il démontre la persistance de l'homophobie dans notre société : La plupart des couples de même sexe refusent de manifester leur tendresse publiquement, de s'embrasser dans la rue ou de prendre le compagnon ou la compagne par la main. La peur du jugement réprobateur et même des violences physiques des passants détermine l'ensemble des gestes affectueux, alors que ces mêmes manifestations sont encouragées et célébrées dès qu'elles prennent la forme hétérosexuelle. L'éducation relative à la lutte contre l'homophobie consisterait en définitive à sensibiliser la population de façon à ce que celle-ci ne considère plus l'hétérosexualité comme la seule sexualité normale et naturelle.